



MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Mission de coordinateur SPS pour l'installation d'un barrage anti-sargasses dans l'anse de Marigot à Saint-Barthélemy

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY
Direction des Services Techniques

Marchés passés selon la procédure adaptée :
Articles R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

Objet et description de la consultation :

La Collectivité de Saint-Barthélemy recherche un coordinateur SPS pour l'installation d'un barrage anti-sargasses dans l'anse de Marigot à Saint-Barthélemy.

La mission porte sur la phase de mise en œuvre du barrage anti-Sargasses de l'anse de Marigot et sur la période d'évaluation des performances de ce barrage.

Le coordinateur SPS apportera son conseil au maître d'ouvrage et devra présenter une offre complète comportant :

Pièces candidature :

- Les formulaires DC1, DC2 disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les dernières attestations de régularité sociales et fiscales
- La preuve d'une assurance pour risques professionnels
- Les moyens humains : qualification et expériences des intervenants
- Les références pour des prestations similaires

Pièces offre :

- La méthodologie proposée pour réaliser cette mission (détail des différentes étapes – compréhension du besoin – forme et contenu des livrables)
- Le planning prévisionnel des différentes étapes
- Une proposition détaillée comprenant toutes les charges liées à la parfaite exécution de la prestation ainsi que les délais (charges administratives, fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation – réunions – frais annexes liés aux déplacements sur l'île de Saint-Barthélemy)
- Un devis signé

Le coordinateur SPS devra formaliser les actes de coordination à chaque étape du projet.

Démarrage de la prestation du coordinateur SPS : 1^{er} juillet 2026

Démarrage prévisionnel des travaux juillet 2026 pour une durée de 15 mois.

L'enveloppe financière des travaux est estimée à 450 000.00 €

La mission est de **catégorie 3**, au sens de l'article R4532-1 du Code du travail.

Eléments de mission :

Assistance au Maître d’Ouvrage pour la déclaration préalable,
Ouverture et tenue du Registre-Journal de la coordination SPS,
Elaboration du PGC, intégrant le plan de prévention,
Réalisation des inspections communes,
Visa des P.P.S.P.S,
Sur demande du maître d’ouvrage, avis sur les documents d’exécutions établis par l’entrepreneur,
Vérification sur chantier de la mise en œuvre des principes généraux de prévention, coordination des activités des entreprises en matière de sécurité,
Elaboration du DIUO.

L’attention du Coordonnateur SPS est attirée sur le fait que l’opération présente les contraintes suivantes :

Les travaux se déroulent en mer.

Une partie des travaux seront subaquatiques et implique la mobilisation de scaphandriers.

La réalisation de ces travaux se déroule dans un milieu très sensible et protégé. Il est donc impératif de veiller à tout moment à la protection de la faune et de la flore.

Interdiction de soumissionner

L’acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d’un courrier l’y invitant, le candidat démontre qu’il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n’est pas susceptible de porter atteinte à l’égalité de traitement.

L’acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l’objet d’une sanction comparable du fait d’un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l’exécution d’un marché public antérieur.

Procédure : MAPA ouvert

Code CPV : 71317210-8 Services de conseil en matière de santé et de sécurité.

Critères d’attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix : 40 %
- Disponibilité et fréquence des visites de chantier : 40 %
- Valeur technique : 20%

Renseignements d’ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 26MA12

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d’envoi du présent avis à la publication : 13 mai 2026

Date limite de réception des offres : 15 juin 2026 - 12H00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les plans du projet sont à récupérer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à retirer sur place à l'hôtel de la Collectivité - Gustavia - Service de la Commande Publique (une clé USB sera requise).

Mode de réception des offres et des candidatures :

offre à déposer sur la plateforme de dématérialisation marchés-sécurisés à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

ou à envoyer par email sur commande.publique@comstbarth.fr

ou à déposer contre récépissé au Service de la Commande Publique,

Service de la Commande Publique
Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY
BP 113
La Pointe Gustavia
97098 SAINT BARTHELEMY

Signature des documents transmis par le candidat

Pas d'obligation de signature électronique.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mr Franz DILLARD, responsable du Service Environnement - Email : environnement@comstbarth.fr

Adresse : Hôtel de la Collectivité – La Pointe – Gustavia – 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

34 Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>